

## Orientation 2 Préserver les milieux naturels et les espèces

### Orientation 2 Préserver les milieux naturels et les espèces

"Le patrimoine naturel du coeur de parc est, en grande partie, présent également dans l'aire d'adhésion. Plusieurs espèces floristiques du parc, qui sont une des principales richesses identifiées dans le caractère du parc, présentent par exemple l'essentiel de leurs populations dans l'aire d'adhésion. Les espaces naturels bien préservés y sont également nombreux et contribuent à l'attractivité du territoire, en particulier pour les activités de plein air, la chasse, la pêche. Plusieurs sites Natura 2000, désignés en raison de la richesse de leurs habitats ou de leurs espèces, en particulier floristiques, permettent déjà de développer une gestion contractuelle de ces espaces.[...]"

#### Mesure 8 Approfondir et partager la connaissance des milieux naturels et des espèces

Enfin, le partage de l'information entre tous les types d'acteurs et de publics sera facilité par le renforcement des liens avec le monde de la recherche scientifique et le recours aux technologies de l'information et de la communication. Il pourra prendre les formes suivantes :

- valorisation des connaissances scientifiques (bases de données en ligne, telles que SILENE) ;
- diffusion de connaissances techniques par le biais de publications ou de forums ;
- information du grand public grâce au journal du parc ou à son site internet.

Rôles de l'établissement public du parc	Contributions attendues des communes adhérentes	Principaux autres partenaires à associer
<ul style="list-style-type: none"><li>· facilite l'accès à l'information, coordonne le recueil de données</li><li>· met à disposition son expertise</li><li>· valorise et transmet les informations et données dont il dispose</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· relayent l'information</li><li>· sollicitent les porteurs de connaissance en amont des projets</li><li>· facilitent les échanges</li></ul>	Groupements de communes, Pays, Départements, Région, réseau alpin et réseau régional des espaces protégés, universités, muséums, réseaux associatifs régionaux et locaux, Fédérations des chasseurs, CCRPF, ONEMA

La mesure 8 s'applique à l'ensemble de l'aire d'adhésion.

pages 88 et 89

Référence ID de l'article : #2097

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-12 14:22